



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la demande de proposition restent les mêmes.

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| <b>N° de la modification :</b>  | <b>Date de la modification :</b>  |
| 2   | 16 septembre 2014                 |
| <b>Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :</b>  |                                   |
| ECLP-RFP-14-0404  |                                   |
| <b>Titre :</b>  |                                   |
| Urne imprimée pour le vote par anticipation et boîte sécuritaire pour le bureau de vote par anticipation  |                                   |
| <b>Date de clôture de la demande de proposition :</b>   |                                   |
| le 18 septembre 2014 à 14h00 (heure de Gatineau)  |                                   |
| <b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>                                    |                                   |
| <b>Bureau du directeur général des élections</b><br>Services de l'approvisionnement et des contrats<br>30, rue Victoria<br>Gatineau, Québec K1A 0M6 |                                   |
| <b>À l'attention de</b>   | <b>Courriel:</b>                  |
| Luc Potvin  | proposition-proposal@elections.ca |

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-14-0404 datée du 3 septembre 2014. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Partie 2. Modifications**

### **2.1 Modification à la Partie 7 – Critères d'évaluation obligatoires**

Par la présente, la DP est modifiée en supprimant dans son intégralité la Partie 7 – Critères d'évaluation obligatoires existante et en le remplacement par la Partie 7 – Critères d'évaluation obligatoires ci-joint.

### Partie 7 – Critères d'évaluation obligatoires

#### a) Critères d'évaluation obligatoires

| Exigences obligatoires                             |  | Répond aux exigences   | Ne répond pas aux exigences |
|--|--|--|-----------------------------|
| <b>O1 - Respect de l'annexe A - spécifications</b> | <p>Le soumissionnaire s'engage à respecter l'ensemble des exigences décrites dans l'Annexe A – Spécifications.</p> <p>Les propositions des soumissionnaires qui ne se conforment pas aux exigences énoncées à l'annexe A seront jugées non recevables.</p> | <p>( ) Oui, j'accepte de me conformer à l'ensemble des exigences de l'annexe A - spécifications.</p> <p>( ) Non, je n'accepte pas de me conformer à l'ensemble des exigences de l'annexe A - Spécifications.</p> |                             |
|  |  |  |                             |